FFTDA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

COMITÉ DÉPARTEMENTAL 95
VAL D'OISE TAEKWONDO

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL ET COUPE DE TAEKWONDO VAL D'OISE 95

COMBAT UNIQUEMENT

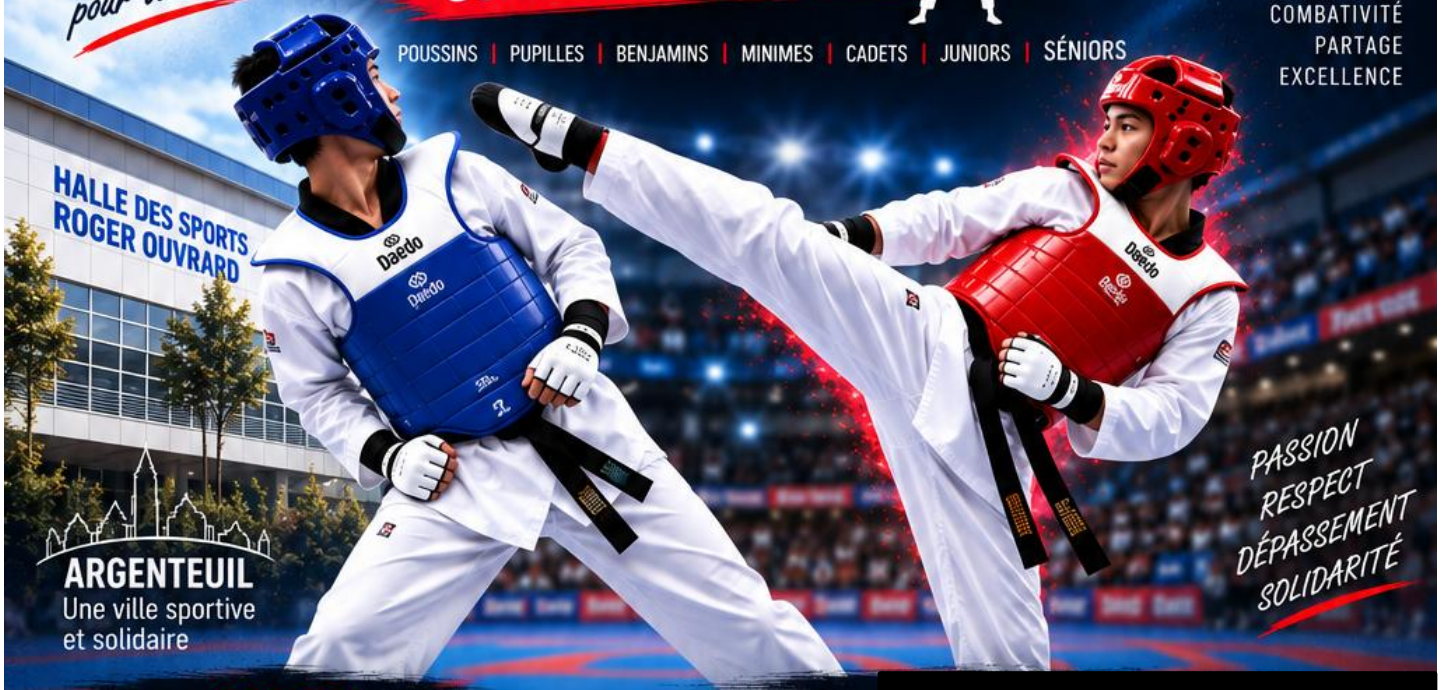
RESPECT
DISCIPLINE
MAÎTRISE DE SOI
COURTOISIE
INTÉGRITÉ
ESPRIT SPORTIF

Le Taekwondo, des valeurs pour la vie !

Plus qu'un sport, une grande famille !

TECHNICITÉ
COMBATIVITÉ
PARTAGE
EXCELLENCE

POUSSINS | PUPILLES | BENJAMINS | MINIMES | CADETS | JUNIORS | SÉNIORS



PASSION
RESPECT
DÉPASSEMENT
SOLIDARITÉ

ARGENTEUIL
Une ville sportive et solidaire

SAMEDI
31 OCTOBRE 2026
À PARTIR DE 8H00

HALLE DES SPORTS
ROGER OUVRARD
6 ALLEE ROMAIN ROLLAND
95100 ARGENTEUIL

COMBAT COUPE
UTILISATION DE PLASTRONS ÉLECTRONIQUES ZEMITA
(Pour toutes les catégories)



COMBAT CHAMPIONNAT
UTILISATION DE PLASTRONS ÉLECTRONIQUES DAEDO G2
Pour les Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors



DISCIPLINE
COMBAT
(Kyorugi)

CATÉGORIES
- Poussins
- Pupilles
- Benjamins
- Minimes
- Cadets
- Juniors
- Séniors

INFORMATIONS
- Championnat départemental et Coupe du Val d'Oise
- Compétition ouverte aux clubs du Val d'Oise
- Règlement FFTDA
- Horaires et pesées communiqués prochainement
- Buvette sur place

CONTACTS
06 08 90 93 58
willybombe@hotmail.com
Comité Départemental de Taekwondo et Disciplines Associées du Val-d'Oise

Suivez-nous sur Facebook !

ARGENTEUIL
Terre de sports

val d'oise le département

Région îledeFrance

FFTDA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

SPORT | PARTAGE | CITOYENNETÉ | AVENIR

Le Taekwondo rassemble !

CHAMPIONNAT DE FRANCE :
SELECTION DEPARTEMENTALE
DU VAL D'OISE

INSCRIPTION DES COMBATTANTS

Les inscriptions se feront sur **le site andco-sys** à partir de la date de la publication jusqu'au **21 OCTOBRE 2026 à MINUIT.**

- Les frais d'inscriptions au championnat sont à **25 euros** par combattant et par coach **sur le site andco-sys** ->>> https://andco-sys.com
- Le **règlement àeffectuer par chèque, par virement ou espèce au Comité départemental CDT 95**

Pour tout renseignement contactez : **Wilfried AVEGNON** au **0608909358**

Pas de foulard – pas de casquette- pas de voile

PESEES ET ACCREDITATIONS :

Accréditations pour le CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

Les accréditations des coachs et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identitésera exigée lors de la remise des accréditations (sauf pour le Critérium IDF Vétérans et la Coupe Benjamin Minime).

NOTA : non acceptées : les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

Pesées CHAMPIONNAT :

Elles se dérouleront le :

Vendredi 30 Octobre 2025 de 16h00 à 18h00

HALLE DES SPORTS ROGER-OUVRARD

6 allées Romain Rolland 95100 Argenteuil

Rappel :

La pesée se fera après présentation du passeport sportif et l'étiquette d'accréditation collée sur ledit passeport aprèsvérification de la carte d'identité nationale pour les Juniors et Séniors.

La Compétition aura lieu le 31 Octobre 2026

IMPORTANT :

Les compétiteurs se pèsent en sous-vêtements. Toutefois, un compétiteur peut se peser sans sous-vêtements s'il lesouhaite.

Les athlètes sont pesés une fois. Toutefois, s'ils ne sont pas au poids fixé par leur inscription, ils peuvent accéder à uneseconde pesée dans la limite du temps officiel fixé par les organisateurs.

Le poids affiché par la balance officielle ne pourra excéder la limite supérieure de la catégorie dans laquelle il est inscrit.Cette dernière mesure ne s'applique pas aux catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Junior.

En effet, lors de ces compétitions, les athlètes benjamins, minimes, cadets et juniors seront autorisés à participer dans unecatégorie de poids supérieure à celle dans laquelle ils ont été inscrits ou qualifiés.

NOTA : **PAS DE TOLÉRANCE SUR LE POIDS AFFICHÉ PAR LA BALANCE**.

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international ou certificat de nationalité délivré par le Procureur dela République attestant exclusivement de la nationalité française (sauf pour le Critérium Vétérans et la coupe Minime). Cette mesure ne s'applique qu'aux catégories Juniors et Séniors.

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

Les Protections :

- **Plastrons DAEDO G2**
- **PROTEGE AVANT-BRAS et PROTEGE TIBIA**
- **MITAINE ET PITAINE (DAEDO G 2)**
- **Coquilles**
- **Protège dent (en fonction de la catégorie)**

CHAMPIONNAT DE FRANCE :
SELECTION DEPARTEMENTALE
DU VAL D'OISE

COMPETITION

3 aires de combat de 8 m x 8 m
L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

08h00 :	**Informations aux compétiteurs**	**09h00 :**	**Début de la compétition**
		20h00 :	**Estimation de la Fin de compétition**

CATEGORIES

Cf. règlements FFTDA (www.fftda.fr) /

REGLES DE LA COMPETITION

Cf. règlements FFTDA (www.fftda.fr)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL - COMBAT

Dans chaque catégorie :

- La 3ème place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4ème place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2ème

- Selon le nombre total de licenciés par département pour la saison 2022/2023 et en fonction du barème fédéral, voici le **quota du nombre de qualifiés de chaque catégorie** pour le championnat régional (excepté pour les masters et benjamins/minimes car non qualificatifs pour eux.

Aucun rajout de coaches sera toléré le jour même de la compétition.

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour de la compétition.

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas défaite.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

INSCRIPTIONS DES QUALIFIE(E) S AUX CHAMPIONNATS ET COUPES ILE DE FRANCE

Les clubs feront le nécessaire pour inscrire leurs compétiteurs qualifiés aux championnats et coupe Ile de France.